

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03148 Numéro SIREN : 788 419 091 Nom ou dénomination : AAMTP

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2024 sous le numéro de dépôt 2053

SARL A.A.M.TP
S.A.R.L. au capital de 25 000 Euros
10, Avenue Emile Zola – 91200 ATHIS MONS
SIRET : 788419091
RCS EVRY 788419091

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le 5 FEV. 2024 Numéro <i>2053</i>

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Chers associés,

Je vous ai convoqués ce jour en assemblée générale ordinaire conformément à la loi et aux statuts, afin de vous proposer d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et mon rapport de gestion sur la période correspondante.

EXAMEN DES COMPTES

Les comptes étant examinés et chacun ayant eu la possibilité de poser toutes les questions qui lui ont paru utiles, nous allons maintenant vous décrire la situation de la Société durant l'exercice écoulé ainsi que son évolution prévisible.

SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

En ce qui concerne le compte de résultat :

Au cours de ce premier exercice d'une durée de 12 mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 251 115 euros.

Parallèlement à ces recettes, nous avons dû faire face à des charges d'exploitation dont les principaux postes ont été, en dehors des achats de matières premières, en chiffres arrondis :

- | | |
|--|---------------|
| ➤ Les autres achats et charges externes :
<i>ce poste, couvrant notamment les commissions, les honoraires,
les loyers,, les déplacements.</i> | 155 668 euros |
| ➤ Les impôts, taxes et versements assimilés : | 2 619 euros |
| ➤ Les salaires, traitements et charges sociales : | 104 523 euros |

Une dotation aux amortissements sur immobilisation a été inscrite pour 11 160 euros.

D'autres charges figurent pour 5 euros.

En conséquence, le résultat d'exploitation est déficitaire de 22 860 euros.

F.P.A

En ce qui concerne le bilan :

A l'actif, vous constaterez que la trésorerie de notre Société atteint la somme de 209 048 euros à la clôture de l'exercice.

Nos « créances clients » atteignent 33 000 euros tandis que nos « dettes fournisseurs » s'établissent à 9 749 euros.

Les « autres dettes » sont de 100 164 euros dont 72 644 euros de compte courant associés et 27 520 de dettes sociales et fiscales.

AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le résultat de l'exercice se traduit par une perte nette de 17 706 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

➤ La totalité soit 17 706 euros, au compte « report à nouveau ».

Il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Conformément à l'article L 232-1 du Code de Commerce, je vous informe que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal.

REMUNERATION DU GERANT

Nous vous précisons que Monsieur Armindo PIPO, n'est pas rémunéré pour ses fonctions de Gérant.

F. P. A

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société n'a pas pris de participations dans une autre société et ne détient donc aucune participation.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous n'avons affecté aucun budget à la recherche.

Aucune procédure judiciaire n'est en cours.

L'effectif moyen de personnel à la clôture de l'exercice est de 2 personnes.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

RAPPORT D'ACTIVITE 2021 - PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2022

Nous sommes confiants dans les perspectives et l'exercice 2023 devrait donner toute satisfaction.

° °
°

Je vous remercie du vote favorable que vous voudrez bien réserver aux résolutions qui vous sont proposées à savoir approuver les comptes et le rapport de gestion, affecter le résultat, me donner quitus pour l'exercice de mon mandat, statuer sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Gérant



SARL A.A.M.TP

S.A.R.L. au capital de 25 000 Euros
10, Avenue Emile Zola – 91200 ATHIS MONS
SIRET : 788419091
RCS EVRY 788419091

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mil vingt trois,
Et le vingt neuf juin à seize heures,

Les associés de la société AAMTP se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la Société, sur convocation du gérant.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Armindo PIPO, gérant associé.

Le Président constate que les associés présents représentent la totalité des actions et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions conformément aux dispositions légales statutaires.

Le président constate que les associés présents ou représentés représentent la totalité des parts sociales de la Société, et qu'en conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre ~~toutes~~ décisions conformément aux dispositions légales et statutaires.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Copie des lettres de convocation adressées aux associés ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.
- les statuts à jour.

F. P. A

Puis le Président déclare que les textes des résolutions proposées ainsi que les rapports et les documents comptables ci-dessus visés à l'exception de l'inventaire ont été adressés aux associés en même temps que l'avis de convocation et que l'inventaire a été mis à leur disposition au siège social depuis ce moment.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et du rapport de gestion,
- Approbation de ces comptes et rapports, affectation du résultat.
- Quitus au gérant.
- Renouvellement du mandat du gérant
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion.

Puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions visées à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesdits comptes faisant apparaître un résultat déficitaire de 17 706 Euros.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

F. P. A

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 17 706 €uros, de la manière suivante :

- La totalité au compte de report à Nouveau, soit la somme de : 17 706 €uros

L'assemblée générale, prend acte qu'il n'a pas été versé de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de reconduire la gérance dans ses fonctions sans limitation de durée, sauf nouvelle décision de la plus prochaine assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée hormis les voix des intéressés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicités et autres, nécessaire à la réalisation des décisions prises ci-dessus.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée hormis les voix des intéressés.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de séance et les associés.



Bilan Simplifié

AAMTP

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 01/05/23
Devise d'édition EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	140 530	107 227	33 303	39 463
Immobilisations financières	6 300		6 300	6 300
ACTIF IMMOBILISÉ	146 830	107 227	39 603	45 763

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				5 000
Avances et acompt. versés sur comm.				28 284
Créances clients et comptes rattachés	33 000		33 000	44 411
Autres créances	10 063		10 063	19 990
Valeurs mobilières de placement	19 990		19 990	207 969
Disponibilité	209 048		209 048	5 444
Charges constatées d'avance	5 635		5 635	
ACTIF CIRCULANT	277 736		277 736	311 098

TOTAL GÉNÉRAL	424 566	107 227	317 339	356 862
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	25 000	25 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	2 500	2 500
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	197 632	227 367
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(17 706)	(29 735)
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	207 426	225 132

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 749	8 286
Autres dettes	100 164	123 444
Produits constatés d'avance		
DETTES	109 913	131 730

TOTAL GÉNÉRAL	317 339	356 862
----------------------	----------------	----------------

SARL AAMTP
10 rue Emile Zola
ATHIS MONS 91200
SIRET 788 419 091 00012
Tél. : 01 46 33 45 04

Compte de Résultat Simplifié

AAMTP

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 01/05/23
Devise d'édition EURO

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		251 115	255 349
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			83
PRODUIT D'EXPLOITATION		251 115	255 432

Achat de marchandises [y compris droits de douane]			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnements			
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes		155 668	157 952
Impôts, taxes et versements assimilés		2 619	2 864
Rémunérations du personnel		76 345	82 029
Charges sociales		28 178	29 821
Dotations aux amortissements		11 160	17 928
Dotations aux provisions			
Autres charges		5	244
CHARGES D'EXPLOITATION		273 975	290 837

RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(22 860)	(35 406)
--------------------------------	--	-----------------	-----------------

Produits financiers		284	241
Produits exceptionnels		5 005	6 317
Charges financières			
Charges exceptionnelles		135	886
Impôts sur les bénéfices			

BÉNÉFICE OU PERTE		(17 706)	(29 735)
--------------------------	--	-----------------	-----------------

RÉSULTAT FISCAL	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles	7 239	
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses	135	
Abattement sur le bénéfice		
Déductions diverses		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		(10 332)
---	--	-----------------

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficit antérieurs reportables		

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		(10 332)
---	--	-----------------

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations - Amortissements

AAMTP

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 01/05/23
Devise d'édition EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	17 514			17 514
Inst. générales, agencements et divers	35 796	5 000		40 796
Matériel de transport	81 557			81 557
Autres immobilisations corporelles	663			663
Immobilisations financières	6 300			6 300
TOTAL GÉNÉRAL	141 830	5 000		146 830

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	15 322	1 081		16 403
Inst. générales, agencements et divers	15 123	4 729		19 852
Matériel de transport	64 958	5 350		70 308
Autres immobilisations corporelles	663			663
TOTAL GÉNÉRAL	96 066	11 160		107 227

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

AAMTP

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 01/05/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
--------------------------------------	--	--	--	--

Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

AAMTP

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 01/05/23
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 300		6 300
TOTAL de l'actif immobilisé :	6 300		6 300
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	33 000	33 000	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	2 600	2 600	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	7 463	7 463	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	43 063	43 063	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	5 635	5 635	

TOTAL GÉNÉRAL	54 998	48 698	6 300
----------------------	---------------	---------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 749	9 749		
Personnel et comptes rattachés	10 148	10 148		
Sécurité sociale et autres organismes	7 197	7 197		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 598	7 598		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 514	2 514		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	72 644	72 644		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	109 849	109 849		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Charges à Payer

AAMTP

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 01/05/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 700
Dettes fiscales et sociales	10 066
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	12 766